



À LIRE



La lettre du maire

Lettre du Maire du 22 avril 2020

Suite à l'annonce du prolongement du confinement par le Président de la République et au regard de l'impossibilité d'en connaître la fin, je me permets de vous rappeler les données qui suivent.

La lettre du Maire

RIGUEUR ET SOLIDARITÉ

Mes chers concitoyens,

Suite à l'annonce du prolongement du confinement par le Président de la République et au regard de l'impossibilité d'en connaître la fin, je me permets de vous rappeler les données qui suivent.

Les services municipaux s'adaptent...

De manière générale, les services municipaux n'accueillent plus de public mais assurent tous des accueils téléphoniques durant leurs horaires habituels. Vous pouvez joindre les services par l'accueil général : 01 30 69 17 00.

Seul, le service état-civil assure les lundis de 14h à 16h, les mercredis de 10h à 12h et les vendredis de 14h à 16h, une permanence en mairie uniquement pour l'enregistrement des naissances, des décès ainsi que le traitement des cas urgents.

... et restent à votre écoute

Afin de maintenir le lien avec les Trappistes, la Ville a mis en place dès le début du confinement, trois permanences téléphoniques :

- **Soutien psychologique / Parentalité** du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 18h au 01 30 16 27 61
- **Médiation / Jeunesse** du lundi au vendredi de 15h à 18h au 01 30 69 16 91
- **Personnes en difficultés** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 01 30 69 18 40

Vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations et l'actualité de la Ville sur Trappes.fr. Vous souhaitez des conseils pour vous et vos enfants : éducation, emploi, santé... ? Abonnez-vous à la lettre d'information sur Trappes.fr.

Pour sauver des vies, il est nécessaire de respecter le confinement et d'appliquer les gestes barrières. Merci à vous !

à Trappes-en-Yvelines, le 22 avril 2020

Bien cordialement

Guy Malandain

Maire de Trappes-en-Yvelines



01 30 69 17 00 - www.trappes.fr

Hôtel de Ville - 1, place de la République - CS90544 - 78197 Trappes cedex



INFORMATION SUR LA GESTION DES MASQUES

La Ville agit au mieux pour assurer l'accès des habitants à l'usage de masques. Ceux-ci ne sont pas aujourd'hui obligatoires mais pourraient le devenir après le 11 mai, fin du confinement absolu.

D'ores et déjà des masques ont été livrés aux associations partenaires de la ville, aux soignants libéraux et aux travailleurs sociaux.

Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans ont reçu à leur domicile des masques qui leur ont été portés par des agents municipaux.

Des personnes bénévoles sont en train de procéder à la couture de 6 000 masques homologués et lavables qui seront remis au domicile de chaque habitant, en complément des 30 000 qui doivent nous parvenir en fin du mois d'avril.

Enfin, nous travaillons à préparer des masques pour enfants qui seront nécessaires lors de la rentrée scolaire.

Pour sauver des vies, il est nécessaire de respecter le confinement et d'appliquer les gestes barrières. Merci à vous !

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous avez des difficultés avec les démarches essentielles en ligne ?

Des médiateurs vous accompagnent : appelez le 01 70 772 372. Appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h ou allez sur <http://solidarite-numerique.fr/>.

Attention, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient.

Si vous avez le moindre doute, adressez-vous uniquement aux organismes officiels.

La Croix-Rouge française a mis sur pied un dispositif exceptionnel de conciergerie solidaire.

Toute personne confinée en situation d'isolement social peut appeler 7j/7, de 8h à 20h leur numéro national (09 70 28 30 00) ou numéro local (06 07 37 71 72).

Pour avoir des informations sur les éléments d'aide apportés par les Restos du Cœur, le Secours Populaire, la Croix Rouge et le CCAS., appelez en Mairie le 01 30 69 18 40.

Contact

[Cabinet du Maire](#)

Mairie de Trappes

1, place de la République

78190

Trappes

[01 30 69 17 00](tel:0130691700)

Lundi 14h-19h30,

Mardi au vendredi: 8h45-12h et 14h-17h